L'effacement : un moyen de diversifier les revenus de mon entreprise
(1 jour)

Entreprises industrielles, rejoignez cette formation pour maîtriser les techniques d'effacement du réseau électrique et valoriser vos procédés industriels.

Domaine d'intervention : Energie

Formation INTRA

Modalité : présentiel

Dates

A convenir ensemble

Durée

7 heures

Lieu

Cnam, 110 rue Jean Esswein
85000 La Roche/Yon

Ou bien dans les locaux de votre organisation

Horaires

9h00-12h30 et 14h00-17h30

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques, un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

OBJECTIFS

- **Décrire le fonctionnement du réseau électrique (concepts clés, production, distribution, consommation).**
- **Définir l'effacement dans le cadre de la flexibilité du réseau électrique.**
- **Examiner les modalités de mise en œuvre d'un programme d'effacement pour identifier les opportunités de son entreprise.**

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux entreprises industrielles souhaitant diversifier leurs revenus en participant à la flexibilité du réseau électrique.

Au sein de l'entreprise, la formation s'adresse particulièrement aux directeurs de production, responsables des opérations, responsables de la maintenance, dirigeants impliqués dans la stratégie de l'entreprise, dirigeants financiers.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis.

MÉTHODES MOBILISÉES

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes seront adaptées aux objectifs : apports théoriques, exercices, étude de cas.

MOYENS ET OUTILS

La formation est proposée en présentiel dans les locaux du Cnam ou dans vos locaux.
Les supports de la formation et ressources, ou lien avec le thème seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Notre intervenant est un expert dans son domaine d'intervention et dans sa capacité à partager son expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs.
- La formation fait l'objet d'une auto-évaluation, d'un positionnement à l'entrée et à la sortie.
- Une évaluation de satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant.

PROGRAMME

MODULE 1 – COMPRENDRE L'ELECTRICITE

- Définitions et concepts généraux
- Fonctionnement du processus : production, distribution, consommation de l'électricité

MODULE 2 – L'EFFACEMENT

- Qu'est-ce que l'effacement ?
- Rôle de l'effacement dans la gestion de la demande et la stabilité du réseau
- Réglementation et conditions de mise en œuvre
- Différents types d'effacement et spécificités

MODULE 3 – MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES D'EFFACEMENT

- Avantages pour l'entreprise et conditions de compensation financière
- Analyse des profils de consommation d'énergie
- Identification des charges effaçables
- Systèmes de gestion de l'énergie

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation en fonction de la réponse du financeur.

Tarifs

Nous consulter

Conditions générales de vente sur le lien suivant

Contact

Vos interlocuteurs Cnam

Pour aller plus loin

- Loi APER : produire de l'énergie verte pour créer de la valeur dans mon entreprise.
- Optimiser mon contrat d'électricité : un vecteur d'économies dans mon entreprise.

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Programme adaptable au contexte de l'entreprise et à la connaissance préalable des participants

Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation.

Conservatoire national des arts et métiers des Pays de la Loire - Association de gestion
25 Bd Guy Mollet - BP31115 - 44311 NANTES CEDEX 3
N°SIRET : 32439762900118 - N° organisme de formation : 52440210544 - code APE : 8542Z